

Commission spécialisée des Dans et Grades Équivalents

Article A212-175-15 du Code du Sport

**LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION SPECIALISEE
DES DANS ET GRADES EQUIVALENTS**

**N/Réf : PB/YM/26003
C.S.D.G.E. 01/09/2026**

Montrouge, 1er septembre 2026.

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Nous vous informons de la mise en application, pour la saison sportive 2026/2027, d'une nouvelle réglementation générale ainsi que d'une nouvelle réglementation technique, approuvées par le Conseil d'administration de la Fédération Française de Karaté (FFK). Ces nouvelles dispositions sont applicables à compter de la saison 2026/2027 et concernent notamment les modalités d'organisation et d'évaluation des examens de grades.
Évolution des épreuves de Kihon – 1^{er} au 3^{ème} Dan

Concernant les grades du 1^{er} au 3^{ème} Dan, une nouvelle liste de Kihon, établie et validée par le Président et les membres de la CSDGE, devra être appliquée de manière uniforme sur l'ensemble du territoire national, à compter de septembre 2026, lors de tous les examens de grades concernés.

Les explications relatives à cette nouvelle formule ainsi que les modalités et démarches à suivre figurent dans la réglementation technique, notamment dans la partie consacrée à l'épreuve de Kihon, ainsi qu'en annexe de cette réglementation.

Les trois listes de Kihon correspondant aux grades du 1^{er} au 3^e Dan vous sont transmises pour information et pour mise en application lors du stage national obligatoire des responsables des grades.

Afin d'assurer une mise en œuvre homogène de ces nouvelles dispositions sur l'ensemble du territoire, un stage national obligatoire est organisé à destination de l'ensemble des responsables des grades des ligues et des départements.

Date : samedi 10 octobre 2026

Lieu : Gymnase de la Vanne 92120 Montrouge

Horaires : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KARATÉ

CSDGE

39, Rue Barbès, 92120 Montrouge

☎ 01 41 17 44 40

✉ grades@ffkarate.fr

Commission spécialisée des Dans et Grades Équivalents

Article A212-175-15 du Code du Sport

La présence de l'ensemble des responsables des grades est obligatoire cette journée de formation aura notamment pour objectifs :

- De présenter la nouvelle réglementation générale et technique ;
- De former les responsables des grades à la nouvelle formule des Kihon ;
- De travailler les trois listes de Kihon du 1^{er} au 3^{ème} Dan;
- De permettre à chacun de maîtriser les nouvelles modalités d'enseignement, de présentation et d'évaluation ;
- De garantir une application uniforme de ces nouvelles dispositions sur l'ensemble du territoire national.

La formation pratique se déroulera en karaté-gi (kimono). Il est donc demandé à chaque responsable des grades de se munir de sa tenue de pratique.

Prise en charge

Les frais de déplacement des responsables des grades sont à leur charge ou à la charge de leur ligue ou comité départemental, selon les modalités propres à chaque organe déconcentré. Le déjeuner du samedi 10 octobre, de 12h00 à 14h00, sera pris en charge par la Fédération Française de Karaté.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer, par retour de mail à grades@ffkarate.fr la présence du responsable des grades concerné, au plus tard le 1^{er} octobre 2026.

À l'issue de cette journée de formation, Monsieur Gilles CHERDIEU, Président de la Fédération Française de Karaté, prononcera un discours.

Nous vous remercions de bien vouloir assurer la diffusion de ces informations auprès des responsables des grades concernés et de veiller à leur présence à cette journée nationale obligatoire.

Vous trouverez en pièces jointes :

- La nouvelle réglementation générale 2026/2027 ;
- La nouvelle réglementation technique 2026/2027 ;
- Les trois listes de Kihon du 1^{er} au 3^e Dan.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et votre implication dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la C.S.D.G.E.
Patrice BELRHITI



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KARATÉ

CSDGE

39, Rue Barbès, 92120 Montrouge

☎ 01 41 17 44 40

✉ grades@ffkarate.fr